Réponse de Gaz Métro à la demande de renseignements no 2 d'Option consommateurs à la Société en commandite Gaz Métro

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2012 (Phase 2)

Dossier R-3809-2012 Phase 2

TAUX DE RENDEMENT

1. Reference: i) B-0157, GM-11, Doc. 14

> B-0156, GM-11, Doc. 13 ii)

Preamble:

GM has filed evidence and expert testimony regarding its rate of return in every rate case since 2007 (R-3630-2007), with the exception of R-3720-2010. OC wants to evaluate the cost of dealing with the rate of return as a portion of the cost of the regulatory process, which is included in the cost of service and borne by the ratepayers.

Questions:

1.1. Starting with R-3630-2007, for each rate case up to and including R-3752-2011, please provide the total costs associated with the rate of return portion of the application. If an exact number is not available, please provide an estimate.

Réponse :

Gaz Métro tient à préciser que contrairement à l'affirmation d'Option consommateurs dans le préambule, Gaz Métro n'a pas présenté de preuve d'expert dans le cadre de la Cause tarifaire 2009 (R-3662-2008). Dans sa décision (D-2008-140), la Régie avait rejeté la demande de Gaz Métro et mentionné que :

« La Régie juge qu'une demande de modification du taux de rendement autorisé devrait s'appuyer sur une preuve d'expert traitant de l'ensemble des paramètres.

Original: 2013.02.13 Gaz Métro – 18. Document 10 Révisé: 2013.02.14 Page 1 de 4

Or, Gaz Métro n'a pas retenu les services d'un expert pour ce sujet hautement technique. »1

En ce qui a trait aux demandes 1.1 et 1.2 d'Option consommateurs, Gaz Métro n'est pas en mesure d'identifier les coûts internes associés au taux de rendement ou aux autres dossiers contenus dans les diverses causes tarifaires.

Les coûts externes de Gaz Métro pour le taux de rendement sont disponibles puisque des experts sont généralement requis. Toutefois, il n'est pas possible d'identifier les coûts externes associés aux autres dossiers contenus dans les causes tarifaires puisque des coûts externes sont encourus tout au long de l'année dans les différents dossiers réglementaires.

Le tableau suivant présente donc les frais associés au taux de rendement des intervenants et les frais externes de Gaz Métro associés au taux de rendement.

Frais reliés au taux de rendement des intervenants et frais externes de Gaz Métro reliés au taux de rendement

Intervenants G T

az	Métro
ota	ıl

CT 2008	CT 2009	CT 2010	CT 2012	CT 2013*
R-3630-2007	R-3662-2008	R-3690-2009	R-3752-2011	R-3809-2012
153 417,92	85 566,95	331 486,14	194 931,08	0,00
263 278,18	0,00	1 928 538,70	303 429,05	462 032,90
416 696,10	85 566,95	2 260 024,84	498 360,13	462 032,90

* En cours

Pour les frais des intervenants, il est à noter que bien qu'il soit facile d'identifier les coûts des experts associés au taux de rendement, il est plus difficile d'identifier la portion des frais d'avocat et des analystes reliée au taux de rendement. Afin de produire l'information, Gaz Métro a posé l'hypothèse que les interventions de l'ACIG étaient majoritairement associées au taux de rendement. Gaz Métro est consciente que ceci a pour effet de surestimer les coûts de l'ACIG associés au taux de rendement. Cette surestimation peut être en partie compensée par les frais des autres intervenants qui pourraient être associés au taux de rendement et ce, malgré que les interventions des ceux-ci aient été effectuées conjointement avec l'ACIG. Gaz Métro n'a donc pas considéré les frais potentiels reliés au taux de rendement des autres intervenants, à l'exception de l'analyste de la FCEI pour la Cause tarifaire 2012. En effet, son intervention portait sur le taux de rendement et était finalement identifiable. Gaz Métro considère que l'information ainsi présentée constitue la meilleure évaluation possible des charges réglementaires associées à la question du taux de rendement.

¹ D-2008-140, page 34

1.2. Starting with R-3630-2007, for each rate case up to and including R-3752-2011, please provide the total costs associated with the rate of return portion of the application as a percentage of the total costs associated with the entire application. If an exact number is not available, please provide an estimate.

Réponse :

Le tableau suivant présente donc les frais totaux des intervenants et les frais externes de Gaz Métro associés au taux de rendement.

Frais totaux des intervenants et frais externes de Gaz Métro reliés au taux de rendement

Intervenants Gaz Métro Total Montants associés au taux de rendement % des coûts associés au taux de rendement

CT 2008	CT 2009	CT 2010	CT 2012	CT 2013*
R-3630-2007	R-3662-2008	R-3690-2009	R-3752-2011	R-3809-2012
636 939,54	465 272,22	726 106,73	730 825,55	80 490,71
263 278,18	0,00	1 928 538,70	303 429,05	462 032,90
900 217,72	465 272,22	2 654 645,43	1 034 254,60	542 523,61
416 696,10	85 566,95	2 260 024,84	498 360,13	462 032,90
46%	18%	85%	48%	85%

1.4. Please answer Q 1.1 and 1.3 with respect to the costs incurred to date in the current filing (R-3809-2012 Phase 2).

Réponse :

Dans le cadre de la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro a jusqu'ici encouru des frais externes de 462 032,90 \$ pour le dossier du taux de rendement.

1.5. In particular, please provide us with the cost of the James Coyne's expert testimony (B-0157) and other external expert and external lawyer fees incurred to date in this application.

Réponse :

Révisé: 2013.02.14

Dans le cadre de la Cause tarifaire 2013, les frais déjà encourus sont de 372 195,51 \$ auprès de Concentric Energy Advisors, de 34 895,81 \$ auprès de services externes et de 54 941,58 \$ auprès de Norton Rose (service juridique).

Original: 2013.02.13 Gaz Métro – 18. Document 10

Page 3 de 4

^{*} En cours

Frais externes de Gaz Métro reliés au taux de rendement

CT 2013*
R-3809-2012

Concentric 372 195,51

Services externes 34 895,81

Juridique 54 941,58

Total 462 032,90

^{*} En cours